

De qui se moque *Le Devoir*?

Michel Vaïs

Number 45, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/27547ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vaïs, M. (1987). De qui se moque *Le Devoir*? *Jeu*, (45), 7–9.

de qui se moque *le devoir*?

Que le journal *Le Devoir* ait acquis une assez mauvaise réputation dans le monde du théâtre au Québec, c'est un euphémisme. Qu'un de ses chroniqueurs, malgré son érudition et la fréquente justesse de ses points de vue, se soit mis à dos une bonne partie du milieu par ses outrances de style, ses accusations personnelles et sa grossièreté¹, peu d'observateurs de l'activité théâtrale pourront le nier. Une pétition (maladroitement menée) en janvier 1984 avait déjà alerté le grand public², en témoignant de la colère grandissante de nombreux artistes qui semblaient, hélas!, devoir préférer à l'outrance une triste insignifiance.

Mais que la direction du *Devoir* endosse sciemment dans ses pages des insinuations mensongères et des affirmations carrément erronées et répétées, malgré des lettres l'avisant que le journal fait fausse route, voilà qui laisse songeur quant à la sincérité des récents efforts de redressement de l'institution de la rue du Saint-Sacrement.

Sans revenir, pour l'instant, sur tout ce qui s'est publié sur le théâtre dans *Le Devoir* depuis quelques années, je voudrais simplement souligner ici la façon dont on y a présenté «l'Opération sainte Fleur 1987», à laquelle plusieurs critiques, dont des rédacteurs de *Jeu*, ont été directement associés. Sous ce vocable poétique, les membres de l'Association québécoise des critiques de théâtre (A.Q.C.T.) désignaient les activités qui ont entouré le séjour à Montréal, du 1^{er} au 4 octobre, de leurs confrères de l'Association des critiques de théâtre du Canada (C.T.C.A./A.C.T.C.). Au nombre de ces activités: la troisième remise des Prix de la critique (dont la liste intégrale se trouve dans le «bloc-notes», à la fin de ce numéro).

Dans la livraison du 29 septembre du *Devoir*, on peut lire à la une du cahier 2 un entrefilet de quinze lignes intitulé: «Les prix de la revue *Jeu*». On y apprend que «l'Association des critiques de théâtre [sic]», «qui ne regroupe pas l'ensemble des organes de presse, est essentiellement formée de personnes qui gravitent autour des Cahiers de théâtre *Jeu*. Les choses seraient plus claires si ces prix portaient le nom des prix de la revue *Jeu*». Afin que les choses soient plus claires pour les lecteurs du *Devoir*, j'ai adressé une sobre mise au point au journal, précisant que «sur les 14 membres en règle que compte aujourd'hui l'A.Q.C.T., seulement 5 font partie du Comité de rédaction de *Jeu*, qui comprend 9 personnes³.» Aucun écho dans *Le Devoir* les jours suivants. (J'aurais pu ajouter que si

1. Cf. Robert Lévesque, «Le *Balzac* merdique de La Veillée», *Le Devoir*, 30 mai 1987, p. 1.

2. Voir l'article de Pierre Lavoie, «Aimer se faire haïr ou haïr se faire aimer», *Jeu* 31, 1984.2, p. 5-13.

3. Les membres de l'A.Q.C.T. étaient alors: Marianne Ackerman, André-G. Bourassa, Lorraine Camerlain, Gilbert David, René-Jean Dufour, Aline Gélinas, Jean-Cléo Godin, Pierre Lavoie, Paul Lefebvre, Solange Lévesque, Serge Ouaknine, Diane Pavlovic, Michel Vaïs et Louise Vigeant. À la suite de la réunion du 11 novembre 1987, s'ajoutent les personnes suivantes: Annie Brisset, Louise Collignon, Jocelyne Hébert, Jacques Larue-Langlois, Carmen Montessuit et Robert Wallace. Michel Vaïs a été élu président et Jacques Larue-Langlois, vice-président.



Tiens tes rêves, des Productions Ma Chère Pauline, a remporté, lors de cette Sainte-Fleur 1987, le prix A.L Van Houtte pour la meilleure production jeunes publics. On voit ici les récipiendaires recevoir leur prix des mains de monsieur Paul-André Guillotte, président-directeur général des Cafés-bistrot A.L Van Houtte. Photo: Ville de Montréal.

personnellement je fais partie des deux, ce n'est pas à *Jeu* mais à Radio-Canada FM que j'exerce la majeure partie de mon travail de critique.) Par surcroît, le 13 octobre, en relatant (onze jours après l'événement et en trente-deux lignes cette fois) la remise des prix à laquelle aucun journaliste de la maison n'a assisté, *Le Devoir* revient maladroitement à la charge :

Une douzaine de chroniqueurs, dont la plupart écrivent dans les Cahiers de théâtre *Jeu*, ont remis récemment leurs «prix de la critique». Abusivement nommé «Association québécoise des critiques de théâtre», ce regroupement spontané a distingué...

Suit une froide énumération, si sobre d'ailleurs qu'elle est incomplète. Il y manque les deux prix remportés par des spectacles jeunes publics : le prix du meilleur spectacle étranger (toutes catégories) et le prix A.L Van Houtte pour la meilleure production jeunes publics. Le chroniqueur les a-t-il omis parce qu'il n'a pas vu ces pièces? Précisons qu'à lire régulièrement les pages du *Devoir*, on jurerait que le théâtre jeunes publics n'existe pas⁴.

«Regroupement spontané», l'A.Q.C.T., fondée en 1984? «Abusivement nommé»? L'auteur de ce jugement a lui-même fait partie (avec Marianne Ackerman de *The Gazette*, Martine Corriveau du *Soleil*, Gilbert David, pigiste et Paul Lefebvre, alors rédacteur à *Jeu*) du premier jury qui avait décerné, en 1985, le prix de la meilleure production à *Albertine, en cinq temps*. Depuis, huit prix ont été décernés en octobre 1986 et onze (sans compter le premier prix

4. Reconnaissons toutefois une amélioration récente : depuis que ces lignes ont été écrites, Angèle Dagenais a signé dans *Le Devoir* plusieurs articles sur ce théâtre, y compris des critiques.

Jean-Béraud) en 1987. Mais le critique du *Devoir*, malgré des invitations répétées, a perdu le contact avec une association dont il est lui-même un des cofondateurs. Pourquoi? Ne supporte-t-il pas la discussion et les remises en question? Veut-il être le seul à faire la pluie et le beau temps en matière de théâtre, dans un journal où l'on semble lui vouer une confiance aveugle? En tout cas, il semble chercher par tous les moyens à discréditer ses confrères en minant la crédibilité de leur association, avec un raisonnement qui semble être: tant que je n'en fais pas partie, elle n'est pas «représentative». Je peux donc taper dessus, ou l'ignorer. Cela me rappelle la boutade de Groucho Marx: «Je n'accepterais jamais de faire partie d'un club qui m'accepterait pour membre.»

Somme toute, que *Le Devoir* s'exclue volontairement du seul regroupement de critiques de théâtre au Québec, ce n'est pas bien grave. Mais ce qui l'est, cependant, c'est de prétendre être à l'écoute du milieu théâtral en escamotant un événement important et en déformant (sciemment ou non) la réalité. Si la «couverture» avait été adéquate, les lecteurs du *Devoir* auraient pu apprendre que deux cents personnes (chiffre cité par *Le Journal de Montréal*) du monde du théâtre ont participé à cette remise de prix. Que pour la première fois, le Conseil québécois du théâtre et Théâtres Associés ont fraternisé avec les critiques en offrant le vin d'honneur. Qu'un commanditaire, les Cafés-bistrot A.L. Van Houtte, a accepté de soutenir l'A.Q.C.T., et que sa première participation se chiffre déjà par plus du double de la somme offerte par le ministre des Affaires culturelles en 1985. Qu'un prix Jean-Béraud a été créé, pour récompenser l'auteur de la meilleure critique parue en français au Québec. Que le juge nommé par l'Association cette année pour décerner ce prix est un ancien critique du *Devoir*, M. Alain Pontaut. (On aurait pu croire, à lire *Le Devoir*, que les membres de l'A.Q.C.T. se sont attribués ce prix eux-mêmes.) Que vingt-cinq critiques de théâtre canadiens-anglais ont passé trois jours à Montréal, où ils ont été reçus par Radio-Canada et la Place des Arts. Qu'à cette occasion, l'A.Q.C.T. a organisé une table ronde sur la critique (à laquelle *Le Devoir* a été invité mais à laquelle il a refusé de participer) et une autre sur les tendances actuelles du théâtre au Québec et au Canada, en plus de deux conférences publiques de critiques étrangers éminents. Qu'à l'Assemblée générale annuelle de l'Association des critiques de théâtre du Canada, le 3 octobre à Montréal, un code d'éthique a été adopté. Que deux Québécois, Paul Lefebvre et moi-même, ont été élus au Conseil d'administration de l'A.C.T.C. et que Lefebvre (ancien critique pigiste au *Devoir*) en est maintenant le vice-président.

Tout ceci, curieusement, n'a pas été dit aux lecteurs du *Devoir*.

michel vaïs